

Mercredi 28 juin 2017

Contacts Presse

Sandrine Fourcalt
Conseil départemental
Tél. 02 33 81 60 00
Poste 12 64

fourcalt.sandrine@orne.fr

Info routes 61

Les travaux sur les routes de l'Orne en juillet

Le service en ligne *Info routes 61* informe en temps réel et toute l'année sur les conditions de circulation des routes du département.

Cantons de Flers 1 et Flers 2

Contournement nord-ouest de Flers

Après les études et procédures, cette opération routière majeure est entrée dans sa phase de réalisation. Elle a commencé par des travaux préparatoires (giratoires d'extrémités, débroussaillage et dégagement des emprises, pistes d'accès et de circulation). La construction du pont sur la Visance est achevée, les terrassements généraux et les chaussées sont en cours. Les travaux de l'ouvrage d'art au-dessus de la voie ferrée Paris-Granville sont terminés, et ceux du viaduc sur la Vère sont largement avancés.

Il est indispensable pour les usagers d'être très vigilants et de respecter les limitations de vitesse ou les modifications de circulation qui pourront être instaurées au fur et à mesure de ces travaux, notamment aux extrémités du projet (RD 924 à Landisacq, RD 962 à Saint-Georges-des-Groseillers), vers la RD 18, route de Cerisy-Belle-Étoile, et vers la RD 300, route de Caligny.

Cantons de Flers 2 - Athis-de-l'Orne

Aménagement de la RD 924 LANDIGOU, DURCET ET SAINTE-OPPORTUNE

Les travaux d'aménagement de la RD 924 entre Landigou et Sainte-Opportune sont maintenant terminés, sauf ultimes finitions. **Il reste indispensable pour les usagers d'être très vigilants et de respecter toutes les zones de chantier, les limitations de vitesse et toutes les modifications de circulation qui interviendront pour cette mise en service complète.**

Par ailleurs, le Département prépare l'exécution des travaux de la partie suivante de la RD 924, sur environ 2 km en direction de Briouze. Des travaux préparatoires ont été réalisés (défrichements), et les travaux principaux débiteront dès cet été, pour une durée globale d'environ 18 mois. Ils nécessiteront des modifications de circulation. **Comme pour la section Landigou-Durcet, Il est indispensable pour les usagers d'être très vigilants et de respecter toutes les zones de chantier et toutes les conditions de circulation prescrites.**

Canton de Rai

RD 438-926 à Nonant-le-Pin – Suppression des PN 104-105 de la ligne Paris-Granville

Le Département a engagé des travaux de suppression des passages à niveau 104-105 de la ligne Paris-Granville, à Nonant-le-Pin. Ces passages à niveau, dangereux, vont être remplacés par un pont unique au-dessus des voies ferrées pour la RD 438 (route de Rouen), et par un barreau routier reliant la RD 926 à la RD 438 au sud de la voie ferrée. Ces travaux ont été déclarés d'utilité publique en 2014.



Les travaux se déroulent en plusieurs phases :

1. Un barreau de liaison entre la RD 438-RD 926 a été réalisé.

La circulation de la RD 438 est reportée sur la RD 926, libérant ainsi la zone de travaux du PN de la 438. **Il est indispensable pour les usagers d'être très vigilants et de respecter les zones de chantier, les limitations de vitesse et toutes les modifications de circulation qui pourront être instaurées au fur et à mesure de tous ces travaux.**

Le chantier se poursuivra en 2017-2018 de la façon suivante, sous réserve du bon déroulement du chantier :

2. Construction de l'ouvrage au dessus des voies ferrées;
3. Construction des remblais nord et sud RD 438;
4. Construction de la chaussée RD 438;
5. Fermeture du PN de la RD 926 et mise en service du pont de la RD 438.

La fin des travaux principaux interviendra mi-2018.

Canton de Tourouvre

RD 5 – La route solaire

Le Conseil départemental et le Ministère de l'environnement, de l'énergie et de la mer ont mis en application la « route solaire » avec le procédé de l'entreprise routière Colas. Les dalles photovoltaïques sont fabriquées par SNA à Tourouvre. Ce chantier a été inauguré le 22 décembre dernier. S'agissant d'un chantier expérimental, des interventions ou des mesures sont susceptibles d'être opérées, avec ou sans coupure de la circulation. **Il est indispensable pour les usagers d'être très vigilants et de respecter toutes les zones de chantier, les interdictions de circulation et les limitations de vitesse qui pourraient être instaurées pour ce chantier, qui constitue une première mondiale.**

RD 918 – Randonnai – Renouvellement du tapis d'enrobés

Les travaux de renouvellement de la couche de roulement sur la RD 918 entre Randonnai et La Ventrouze sont programmés du 24 au 31 juillet 2017 et nécessiteront d'interdire la circulation. Des déviations seront mises en place.

Canton de Damigny

RD 250 – La Roche-Mabile – Renouvellement du tapis d'enrobés

Les travaux de reprise des enrobés dans la traverse de La Roche-Mabile sont programmés les 3 et 4 juillet 2017 et nécessiteront la mise en place d'une déviation locale.

RD 520 – La Ferrière-Bochard – Renouvellement du tapis d'enrobés

Les travaux de reprise des enrobés dans la traverse de La Ferrière-Bochard sont programmés du 3 au 7 juillet 2017 et nécessiteront d'interdire la circulation sur la RD520. Les véhicules circulant entre Alençon et Villaines-la-Juhel seront déviés par Pré-en-Pail.

Canton de Radon

RD 42 – Marchemaisons – Renouvellement du tapis d'enrobés

Les travaux de reprise des enrobés dans la traverse de Marchemaisons sont programmés du 11 au 18 juillet 2017 et nécessiteront la mise en place d'une déviation locale.

RD 251 – Coulonges-sur-Sarthe – Renouvellement du tapis d'enrobés

Les travaux de renouvellement de la couche de roulement sur la RD 251 entre Coulonges-sur-Sarthe et Le Mêle-sur-Sarthe sont programmés du 6 au 18 juillet 2017 et nécessiteront d'interdire la circulation. Les véhicules circulant entre Le Mêle-sur-Sarthe et Bazoches-sur-Hoëne seront déviés par Sainte-Scolasse-sur-Sarthe.

Canton de La Ferté-Macé

RD 18 – Saint-Maurice-du-Désert – Renouvellement du tapis d'enrobés

Les travaux de renouvellement de la couche de roulement sur la RD 18 entre le giratoire de la déviation de La Ferté-Macé et la RD 855 à Saint-Maurice-du-Désert sont programmés du 3 au 13 juillet 2017 et nécessiteront la mise en place d'une circulation alternée.

RD 20 – Lonlay-le-Tesson – Renouvellement du tapis d'enrobés

Les travaux de reprise des enrobés dans la traverse de Lonlay-le-Tesson sont programmés du 11 au 18 juillet 2017 et nécessiteront la fermeture de la route. Les véhicules circulant entre La Ferté-Macé et Briouze seront déviés par Le Grais et Faverolles ou par Le Ménil-de-Briouze et La Sauvagère, en fonction de leur sens de circulation.